

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 24 octobre 2018 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

SONT ABSENTS(ES) :

Monsieur Philippe Drolet conseiller et Monsieur Louis Cimon conseiller

2018-10-544 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2018-10-545 ADOPTION. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS.

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 119 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 17 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le règlement 2009-859-04 modifiant le règlement sur les permis et certificats, lequel est attaché à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

2018-10-546 FÉLICITATIONS. ÉLUS PROVINCIAUX DE LA RÉGION.

CONSIDÉRANT l'élection d'un gouvernement majoritaire de la Coalition avenir Québec, le 1^{er} octobre 2018;

CONSIDÉRANT la nomination de trois députés du territoire de la MRC de Roussillon au conseil des ministres, le 19 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil adopte félicite monsieur François Legault, député de l'Assomption et premier ministre du Québec, madame MarieChantal Chassé, députée de Châteauguay, nommée ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Christian Dubé, député de La Prairie, nommé ministre responsable de l'Administration

gouvernementale et président du Conseil du trésor, ainsi que Danielle McCann, députée de Sanguinet, nommée ministre de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE à l'unanimité

2018-10-547 ADOPTION. RÈGLEMENT 2000-704-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 9 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le règlement 2000-704-02 modifiant le règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme, lequel est attaché à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

2018-10-548 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES. RUE DES CHÊNES.

CONSIDÉRANT la résolution 2018-09-467 octroyant un contrat de réfection de la rue Des Chênes dans le cadre du Programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (ci-après TECQ) à la société Sintra inc;

CONSIDÉRANT que des travaux supplémentaires sont requis entre les rues Des Ormes et Des Mélèzes;

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement d'emprunt 2017-957 afin de financer les travaux;

CONSIDÉRANT les contingences prévues au règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil accorde à la société Sintra inc. un prolongement de son contrat afin de procéder aux travaux de fondation, pavage, bordure et égout pluvial pour le tronçon de la rue des Chênes entre la rue des Ormes et la rue des Mélèzes selon les prix unitaires du bordereau des prix pour un montant de 128 584.00 \$ à l'exclusion des taxes et des contingences;
- QUE cette dépense soit financée via le règlement d'emprunt 2018-957.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 08.

La période de questions a eu lieu à 20 h 08.

2018-10-549 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 09.

ADOPTÉE à l'unanimité